



Notre référent handicap : OUICE MARLENE

Tél : 02 96 39 02 58

Si le moniteur a un doute sur l'existence d'un éventuel handicap il vous demandera de réaliser une visite médicale auprès d'un médecin agréé (la liste vous sera transmise au bureau de l'auto-école).

S'il s'avère que vous avez besoin de moyens adaptés à votre handicap et que nous ne pouvons satisfaire vos besoins, nous vous communiquerons les coordonnées du bureau éducation routière habilité à vous renseigner sur les auto-écoles proposant ces véhicules aménagés.

La personne référente handicap dans notre établissement est M^{me} *Ouice*, suivant votre handicap elle vous accompagnera lors de votre formation chez nous ou vous orientera vers un établissement spécialisé et équipé.